



www.journaldumali.com

Journal du Mali

N°504 du 12 au 18 décembre 2024

L'hebdo

DÉGEL POLITIQUE
ÉLECTIONS EN 2025 ?

MALI-BURKINA
PARTENARIAT RENFORCÉ

CHAN 2024
LES AIGLES EN LICE

ENERGIE DU MALI SA



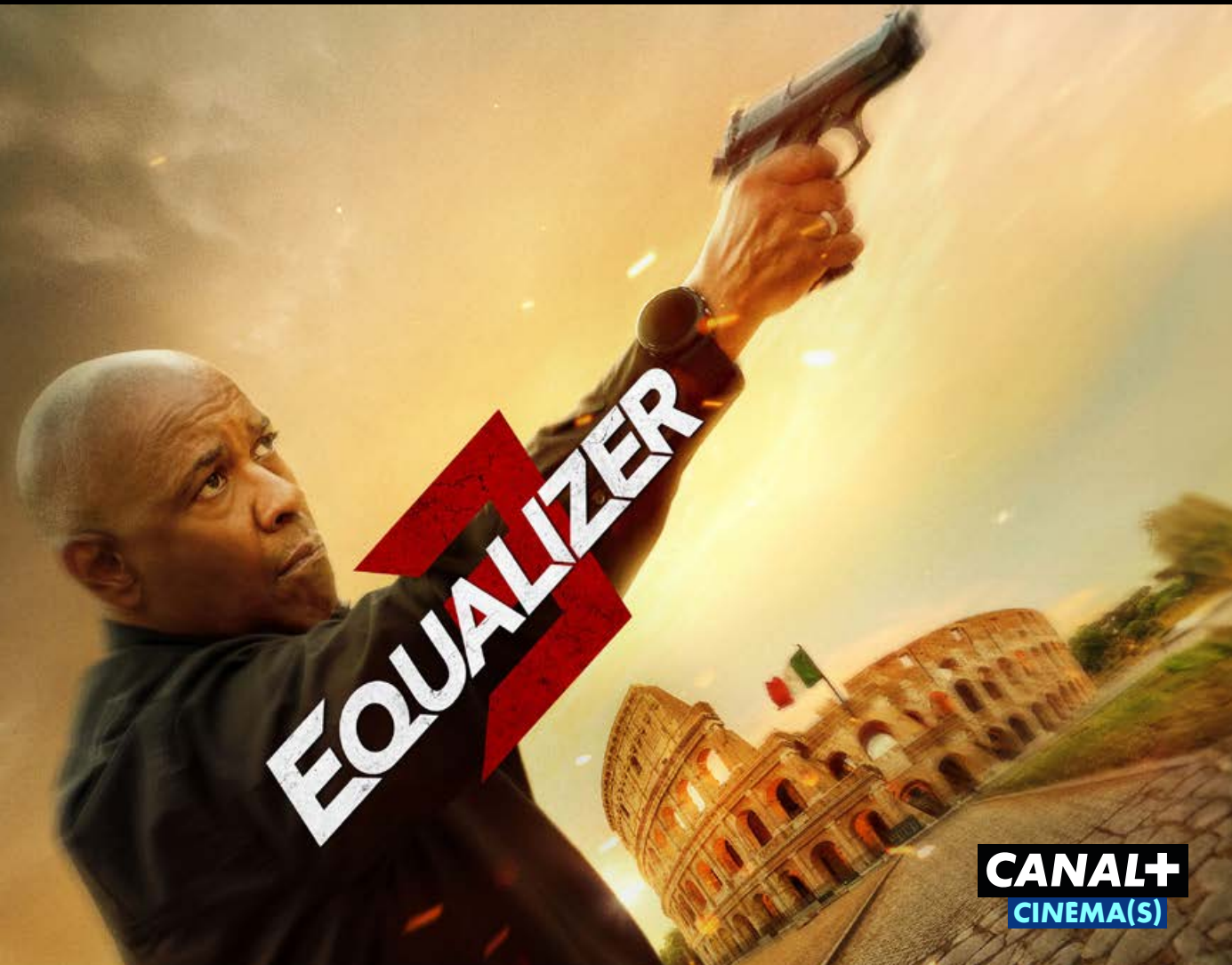
CRISE ÉNERGÉTIQUE

VERS LE BOUT DU TUNNEL ?

La crise énergétique que traverse le Mali depuis plus d'une année perdure. Nommé récemment, le Premier ministre s'active pour trouver des solutions.

GRATUIT

Ne peut être vendu



CANAL+
CINEMA(S)

30 JOURS OFFERTS*

**A TOUT CANAL+
POUR TOUT REABONNEMENT
A VOTRE FORMULE**

* Offre valable du 14 novembre au 31 décembre 2024 pour tout réabonnement à la dernière formule active. Valable deux fois sur la période. Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agréé.

ÉDITO

Halte à l'hécatombe sur nos routes

Une fois de plus, le pays a été endeuillé. Le 8 décembre 2024, le Gouverneur de Ségou Alassane Traoré et son fils ont tragiquement perdu la vie dans un accident à Zambougou, sur l'axe Ségou-Bamako. Ce drame s'ajoute à une longue liste d'accidents meurtriers, révélant une crise routière alarmante. En 2023, Bamako et ses environs avaient enregistré 2 635 accidents, causant 195 décès et 1 542 blessés graves. Chaque semaine, la route continue d'arracher des vies précieuses. Les principales causes restent les mêmes : excès de vitesse, dépassements dangereux, véhicules défectueux, consommation d'alcool, comportements irresponsables des usagers... Zambougou, tristement célèbre pour sa fréquence élevée d'accidents, illustre le paradoxe de l'axe Bamako-Ségou. Une route bien entretenue, mais théâtre de drames quotidiens. Cette situation reflète une combinaison de négligence des conducteurs et de manque de contrôle rigoureux des véhicules, dont certains ont plus de 30 ans. Certes, les autorités continuent d'appeler au respect du Code de la route, mais les actions concrètes tardent. Les campagnes de sensibilisation peinent à toucher les cibles et les sanctions infligées restent insuffisantes. Pendant ce temps, des familles continuent de pleurer des proches perdus et des blessés souffrent des conséquences de ces accidents. D'où l'impérieuse nécessité de prendre des mesures fortes. Parmi celles-ci figurent le renforcement des contrôles routiers, la modernisation des véhicules, l'imposition de sanctions exemplaires et la multiplication des campagnes éducatives. Ce n'est pas suffisant. La société civile doit également se mobiliser pour faire de la sécurité routière une priorité nationale. Il est regrettable de constater que trop de vies ont déjà été sacrifiées. Il est temps d'agir pour arrêter cette spirale mortifère.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

11,5 milliards

de francs CFA. C'est le montant des condamnations pécuniaires prononcées lors de la session de la Cour d'Assises de septembre-octobre 2024 à Bamako.

ILS ONT DIT...

• « Je pense que l'EID est un observatoire important de la gouvernance. Nous commencerons par les recommandations faites pour des cas individuels afin de développer une réflexion plus globale, ce qui pourrait enrichir les réformes dans différents secteurs ». **Pr Doulaye Konaté**, le 10 décembre 2024.

• « Il y a énormément de crises dans le monde. Depuis quelques jours, on en a une nouvelle en Syrie. Ils devront se débrouiller tout seuls car nous ne sommes pas impliqués là-bas et la France non plus ». **Donald Trump**, le 11 décembre 2024.

Donnez votre avis sur **Journal du Mali**

RENDEZ-VOUS

13 décembre 2024 :

Spectacle de Tatishka, slameuse, Ciné Magic

15 décembre 2024 :

Sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, Abuja

16 - 22 décembre 2024 :

Festival du Vivre Ensemble, Tombouctou

19 décembre 2024 :

RSE Talks, Salon international, Bamako

UN JOUR, UNE DATE

12 décembre 1901 : Première transmission radio transatlantique réussie par Guglielmo Marconi, reliant les Cornouailles à Terre-Neuve.



Le Gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, **Jean Claude Kassi-Brou**, a été désigné Gouverneur de Banque Centrale de l'année le 9 décembre lors de l'AFIS 2024 à Casablanca.



L'écrivain algérien **Boualem Sansal** reste en prison. La chambre d'accusation de la Cour d'appel d'Alger a rejeté sa demande de mise en liberté, ce 11 décembre, trois semaines après son arrestation.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le Général de division Abdoulaye Maïga, Premier ministre, a rencontré les acteurs de la presse ce jeudi 12 décembre 2024 à la Maison de la Presse.

CRISE ÉNERGÉTIQUE : BIENTÔT LE BOUT DU TUNNEL ?

La crise énergétique que traverse le Mali depuis plus d'une année perdure, malgré les différentes mesures prises par les autorités pour la juguler. À la tête du gouvernement depuis le 21 novembre dernier, le Général de division Abdoulaye Maïga s'active pour trouver de nouvelles pistes de solutions, avec pour objectif une stabilisation de l'approvisionnement énergétique dans le pays d'ici mars 2025.

MOHAMED KENOVI

Le Premier ministre Abdoulaye Maïga semble résolu à trouver une issue favorable à la grave crise énergétique que vit le Mali depuis plusieurs mois. Dans la foulée de sa nomination, le nouveau Chef du gouvernement a réservé le 28 novembre dernier sa première visite de terrain à Énergie du Mali (EDM-SA). Porteur d'un message d'encouragement et de reconnaissance de la part du Président de la Transition, il a invité la direction et le personnel d'EDM-SA à soumettre des propositions de solutions pour mettre fin à la crise énergétique. Une semaine plus tard, le 5 décembre 2024, le Général de division Abdoulaye Maïga était de nouveau au siège de la société pour s'enquérir des différentes propositions faites par l'ensemble des travailleurs d'EDM-SA.

Mobiliser des ressources financières Au total, 2 300 propositions ont été recueillies auprès de 607 collaborateurs de la société Énergie du Mali. Elles tournent autour de six axes : renforcer la production énergétique, tirer avantage de l'offre énergétique régionale, assurer la viabilité financière de l'EDM-SA, améliorer la gouvernance et la communication, élaborer des stratégies à long terme et mettre en place des actions immédiates pour améliorer la fourniture. Parmi les actions immédiates à entreprendre pour l'amélioration de la fourniture de l'électricité, selon les employés d'EDM-SA, figurent la mobilisation des ressources financières pour approvisionner régulièrement et suffisamment les centrales thermiques existantes

en fioul et gas-oil, ainsi que le paiement des factures impayées de l'administration publique et des sociétés d'État. Concernant le premier axe, le renforcement de la production énergétique, les travailleurs proposent, entre autres, de construire de nouvelles centrales solaires, de développer une centrale thermique moderne pour assurer une production stable pendant la nuit et de promouvoir les énergies renouvelables par des subventions à l'installation de panneaux solaires individuels. Ils suggèrent aussi au gouvernement d'investir dans l'augmentation de la capacité des centrales électriques actuelles pour renforcer l'offre énergétique et d'étendre le réseau interconnecté afin d'atteindre les centrales thermiques des centres isolés.

Apurement de la dette En ce qui concerne le deuxième axe, les travailleurs d'EDM-SA proposent de rétablir le partenariat avec la Compagnie ivoirienne d'Électricité (CIE) afin d'importer toute

Il revient au Premier ministre de faire le tri parmi les multiples propositions faites et de mettre en place un plan d'actions pour la mise en œuvre des mesures qui seront retenues.

la capacité d'électricité disponible, d'accélérer la réalisation des ouvrages d'interconnexion, notamment entre le Mali et la Guinée, et d'encourager la diversification des sources d'énergie dans la formation du mix énergétique, avec une part d'importation permettant de diminuer les coûts d'exploitation. Pour assurer la viabilité financière d'EDM-SA, ses em-



Le Mali traverse une crise énergétique sans précédent depuis plus d'une année.

ployés optent non seulement pour un ajustement et une régulation des tarifs de l'électricité et l'optimisation de la collecte des revenus, mais aussi pour un apurement de la dette de la société et le recouvrement de ses créances, notamment auprès de la SOMAGEP et des entreprises publiques, afin d'améliorer la situation financière de l'entreprise. En février dernier, les factures impayées d'électricité des services publics du Mali se chiffraient à plus de 90 milliards de francs CFA. En juin, EDM-SA avait tenté en vain d'amorcer une campagne de recouvre-

ment en coupant l'alimentation en électricité dans certaines agences de la SOMAGEP, en raison d'arriérés de factures de cette société sœur qui s'élevaient à plus de 33 milliards de francs CFA.

pour sensibiliser aux économies d'énergie ainsi que des mécanismes pour lutter efficacement contre la fraude et les comportements déviants. Ils suggèrent également la simplification des procédures administratives pour l'installation des producteurs solaires privés, la mise en place d'un suivi régulier des projets et programmes pour l'atteinte des objectifs de la société et le maintien d'une certaine stabilité dans sa gouvernance. À long terme, les employés d'EDM-SA préconisent la mise en place d'un plan pour développer les éner-

REPÈRES

28 novembre 2024 :

Visite du Premier ministre Abdoulaye Maïga à EDM

5 décembre 2024 :

Le PM recueille 2300 propositions de solutions des employés d'EDM-SA.

Mars 2025 :

Stabilisation attendue de l'approvisionnement énergétique

mise en œuvre, dans un délai raisonnable, des mesures qui seront retenues ». « Mais déjà la démarche du Chef du gouvernement démontre sa volonté de trouver rapidement une issue à cette crise qui n'a que trop duré », souligne-t-il.

Nouvelle feuille de route

Dans la foulée des propositions des employés d'EDM-SA le 5 décembre, le Premier ministre a tenu le même jour une séance de travail avec les ministres de l'Énergie, de l'Économie et de l'Industrie, élargie à la direction d'EDM ainsi qu'aux acteurs sociaux, dont les représentants des secteurs pétrolier, bancaire et minier. Selon la Cellule de

Communication de la Primature, les échanges lors de cette rencontre ont permis de dégager des pistes concrètes. « Une feuille de route détaillée est en cours d'élaboration pour aboutir à un plan d'actions visant à stabiliser l'approvisionnement énergétique entre décembre 2024 et mars 2025 », précise-t-elle. En outre, le ministre de l'Énergie et de l'Eau, le Directeur général d'EDM et les représentants des ministères de l'Économie et de l'Industrie rencontreront dans les prochains jours les fournisseurs d'EDM-SA pour définir de nouvelles modalités d'approvisionnement. Cette rencontre sera suivie, selon la Primature, d'une grande réunion entre toutes les parties prenantes pour valider le plan d'actions final.

Allègement en vue ?

Depuis le début de la crise, de nombreux efforts ont été déployés par les autorités de la Transition, sans pour autant parvenir à mettre fin aux délestages intempestifs dans le pays. Parmi les mesures prises en mars dernier, un protocole d'accord de gestion de la dette bancaire d'EDM avait été signé entre le ministère de l'Écono-

mie et des Finances et l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Mali (APBEF-Mali). Il consistait à étaler la période de remboursement de ladite dette (plus de 300 milliards de francs CFA) sur une période de 10 ans à un taux voisin du taux du guichet marginal de la BCEAO, avec un différé de paiement d'une période d'un an. Après avoir lancé la construction de trois centrales solaires (200 MW sur 314 hectares à Sanankoroba, 100 MW sur 228 hectares à Safo et 100 MW sur 120 hectares à Tikadougou-Dialakoro), le Président de la Transition avait également remis en juin 2024 un lot de 25 groupes électrogènes à EDM pour renforcer son parc de production. La nouvelle dynamique de recherche de solutions à la crise énergétique enclenchée par le Premier ministre suscite de l'espoir pour une amélioration prochaine de la fourniture en électricité dans l'ensemble du pays. Mais le bout du tunnel dans cette crise que traverse le Mali depuis plusieurs mois est-il pour autant proche ? « C'est vrai que le Premier ministre a pris à bras le corps la résolution de la crise énergétique, mais je pense qu'il faudra attendre des mesures concrètes pour une diminution significative des délestages avant de se réjouir », estime un acteur politique qui a requis l'anonymat. Selon ce dernier, toutes les propositions recensées au niveau du personnel d'EDM-SA ne sont pas nouvelles et les plus susceptibles d'apporter une certaine amélioration immédiate de la situation, à l'instar de la reprise du partenariat avec la CIE, ne seront probablement pas exploitées.

Toutefois, de l'avis de certains observateurs, la mise en œuvre du plan d'actions qui sera établi à l'issue des différentes rencontres initiées par le Premier ministre pourrait aboutir à un allègement de la crise énergétique dans les prochaines semaines. ■

3 QUESTIONS À



SOUMAÏLA LAH

Enseignant-chercheur et consultant

1 Pourquoi, malgré les mesures prises par le gouvernement, la crise énergétique perdure-t-elle depuis plus d'une année ?

C'est une crise assez complexe et, de mon point de vue, elle n'a jusque-là pas été prise à bras le corps. Il faut complètement changer de paradigme. Tout ce qui est proposé comme solutions ne peut pas fonctionner, car ce sont des solutions à court terme qui ne permettront pas venir à bout de cette crise.

2 Depuis sa nomination, le nouveau Premier ministre est en quête de solutions à cette crise énergétique. Cette nouvelle dynamique peut-elle changer la donne ?

C'est une bonne chose d'afficher une volonté de trouver des solutions à cette crise qui n'a que trop duré et qui a complètement mis l'économie de notre pays à terre. Cette démarche du Premier ministre, en termes d'intention, est salutaire. Maintenant, on attend de voir ce que cela va donner en termes d'actions. Par le passé, beaucoup de solutions ont été annoncées mais n'ont jamais été matérialisées.

3 Que pensez-vous des différentes propositions de sortie de crise faites par les employés d'EDM-SA ?

Tout ce qui a été proposé au Premier ministre avait déjà été soumis au gouvernement. Nous sommes dans une répétition. De mon point de vue, à court terme, la solution la plus viable est d'acheter l'électricité aux pays voisins, et, à long terme, nous pourrions envisager des projets d'énergie renouvelable.

GESTION ÉNERGÉTIQUE : DES MODÈLES DE RÉUSSITE DANS LA SOUS-RÉGION

Pour résoudre les problématiques liées à l'énergie, le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont pris plusieurs mesures. Tour d'horizon de quelques initiatives qui ont permis à ces deux pays de la sous-région de relever le défi énergétique.

MASSIRÉ DIOP



Le parc de Bokhol au Sénégal doté de 75 000 panneaux solaires.

Le Sénégal s'est illustré comme un pionnier en Afrique de l'Ouest dans le développement des énergies renouvelables. Face à une dépendance excessive aux hydrocarbures et des coûts élevés de production, le pays a adopté une stratégie de diversification énergétique centrée sur trois axes majeurs : le développement de l'énergie solaire, la promotion de l'électrification

rurale, et les partenariats financiers internationaux. Le Sénégal a mis en œuvre plusieurs projets solaires, dont le parc de Bokhol, qui produit 20 MW et d'autres infrastructures, comme celles de Malicounda et de Kahone. Grâce à des partenariats public-privé, le pays a mis en place des mini-réseaux solaires pour électrifier les zones rurales. Ces projets, coordonnés par l'Agence Séné-

galaise d'Électrification Rurale (ASER), permettent d'améliorer l'accès à l'électricité dans les zones les plus reculées. Le gouvernement a également mobilisé des financements auprès de bailleurs comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) pour investir dans des infrastructures modernes.

Une gestion intégrée et des investissements stratégiques

La Côte d'Ivoire s'est également positionnée comme un leader énergétique dans la sous-région ouest-africaine grâce à une approche intégrée et pragmatique. La Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE), principal opérateur national, a mis en œuvre des programmes d'entretien et d'extension des centrales élec-

triques, notamment les centrales thermiques d'Azito et de Ciprel qui utilisent du gaz naturel, ce qui réduit les coûts d'exploitation et limite les émissions de carbone. Grâce à une production excédentaire, le pays exporte de l'électricité vers ses voisins, notamment le Mali, le Burkina Faso et le Ghana. Cette stratégie lui permet non seulement de générer des revenus, mais aussi de renforcer son rôle de hub énergétique régional. En parallèle, la Côte d'Ivoire investit dans l'énergie solaire et hydroélectrique pour diversifier son mix énergétique. La centrale hydroélectrique de Soubré, inaugurée en 2017, illustre cet effort avec une capacité de production de 275 MW. Le gouvernement ivoirien a en outre initié des réformes pour attirer les investisseurs privés, incluant la simplification des processus administratifs et la création d'un cadre législatif favorable aux projets énergétiques. ■

QUELQUES PROPOSITIONS DES TRAVAILLEURS D'EDM-SA POUR SORTIR DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

1. Actions immédiates pour améliorer la fourniture

Mobiliser des ressources financières pour approvisionner régulièrement et suffisamment les centrales thermiques existantes en fioul et en gas-oil

S'acquitter des factures impayées de l'administration publique et des sociétés d'État

Renforcer la production énergétique en augmentant l'offre d'énergie électrique

Construire de nouvelles centrales solaires pour accroître la production d'énergie renouvelable

Promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables par les ménages et les PME/PMI

Étendre le réseau interconnecté afin de déconnecter les centrales thermiques des centres isolés

Tirer parti de l'offre énergétique régionale

Rétablir le partenariat avec la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE) afin d'importer toute la capacité disponible

Accélérer la réalisation des ouvrages d'interconnexion, notamment entre le Mali et la Guinée

2. Pour assurer la viabilité financière d'EDM-SA

Ajuster et réguler les tarifs d'électricité

Optimiser la collecte des revenus

Apurer la dette d'EDM-SA

Recouvrer les créances d'EDM-SA, notamment auprès de la SOMAGEP et des entreprises publiques, pour améliorer la situation financière de l'entreprise

3. Pour élaborer des stratégies à long terme

Élaborer un plan à long terme pour développer les énergies renouvelables au Mali

Investir dans la modernisation du réseau de transport pour réduire les pertes

Former le personnel sur les nouvelles technologies pour mieux répondre aux crises énergétiques

4. Gouvernance et communication

Mettre en place une campagne d'information pour sensibiliser aux économies d'énergie

Simplifier les procédures administratives pour l'installation de producteurs solaires privés



Du nouveau
chez Sahel Infusion
CAFÉ GINGEMBRE
made in Mali



DÉGEL POLITIQUE : UN RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL EN VUE ?

Depuis la nomination du Général Abdoulaye Maïga comme Premier ministre, fin novembre 2024, la scène politique malienne évolue. Ce changement intervient dans un contexte de transition délicat, avec des élections pressenties pour 2025 même si le calendrier reste flou.

MASSIRÉ DIOP

En procédant à la création d'un ministère délégué aux Réformes électorales et à la reprise du dialogue avec les partis politiques, les autorités de la Transition ont suscité autant d'espoirs que de scepticisme. Malgré ces signaux, qui paraissent positifs, l'heure ne semble pas encore à l'optimisme. C'est ainsi que Hamidou Doumbia, Secrétaire politique du parti Yelema, exprime des réserves : « le premier pas devait être la présentation d'un chronogramme électoral, mais aucune déclaration n'a été faite à ce jour ». Bien qu'il existe des prévisions dans la Loi des finances, l'expérience passée de reports d'élections, comme en 2021, renforce son scepticisme. Un véritable engagement des autorités est donc nécessaire pour avancer. Concernant les récentes rencontres avec les partis politiques et la société civile, Hamidou Doumbia estime que : « nous saluons cette initiative, mais nous restons prudents ».



Une électricienne accomplissant son devoir civique.

5 décembre 2024, est perçue comme un tournant. Me Mountaga Tall du CNID qualifie cette décision de « bonne nouvelle pour le Mali ». Il souligne que ce geste répond à un besoin d'apaisement, affirmant que cela « pourrait permettre au nouveau Premier ministre d'avoir des relations plus apaisées avec la classe politique ». Me Tall appelle également à élargir cette dynamique à

des détenus n'est qu'une première étape. Pour restaurer pleinement la confiance, des actions supplémentaires seront nécessaires.

Des défis à relever Pourtant, les récentes initiatives montrent une volonté de mettre fin à la Transition et de préparer des élections inclusives, mais plusieurs défis demeurent. La transparence du processus et l'implication réelle de la classe politique et de la société civile seront déterminantes. Pour Hamidou Doumbia, « la restauration de la confiance dépendra de la capacité des autorités à tenir leurs engagements, mais aussi de leur transparence et de leur neutralité dans la conduite du processus de transition ». La question de l'inclusion des acteurs politiques et de la société civile reste posée. Sans un véritable engagement et une volonté d'inclure toutes les parties prenantes, les réformes pourraient être perçues comme une simple formalité. Le retour à l'ordre constitutionnel au Mali est un processus complexe, marqué par des avancées encore insuffisantes pour rassurer l'ensemble des acteurs. La nomination du Général Maïga et les mesures récemment

EN BREF

DÉVELOPPEMENT DU LIPTAKO-GOURMA : BAMAKO ACCUEILLE LE 1ER FORUM INTERNATIONAL

Les travaux du 1er Forum international sur le développement territorial du Liptako-Gourma se tiennent à Bamako du 10 au 13 décembre 2024. L'ouverture a eu lieu le mardi 10 décembre, sous la présidence du ministre de la Réconciliation, le Général Ismaël Wagué. Cet événement, organisé avec l'appui de l'Autorité du Liptako-Gourma (ALG), rassemble des représentants des gouvernements du Mali, du Burkina Faso et du Niger, ainsi que des partenaires techniques et financiers. Le forum est soutenu par le Projet communautaire de relèvement et de stabilisation du Sahel (PCRSS). Le Général Wagué a souligné la résilience des populations face aux défis régionaux et l'importance d'une approche intégrée associant paix et développement durable. Mme Hawa Cissé, Secrétaire exécutive de l'ALG, pour sa part, a mis en avant le forum comme un cadre unique pour discuter des mécanismes de stabilisation et de relèvement. L'ordre du jour de la rencontre a inclus des échanges sur la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration des infrastructures. Une Déclaration de Bamako sera adoptée comme feuille de route stratégique pour orienter les actions futures. Ce forum représente une étape importante vers un développement durable et inclusif, mobilisant divers acteurs autour de la stabilité et de la prospérité dans la région. ■ M.D

prises témoignent d'une volonté de changement, mais celles-ci doivent être accompagnées d'engagements fermes et d'actions concrètes. La prudence affichée par la classe politique est à la hauteur des attentes et des enjeux. Pour de nombreux acteurs, seule une démarche inclusive et respectueuse des principes démocratiques pourra garantir une transition réussie. ■



IBRAHIM MAÏGA

« Le souverainisme répond à un double mécontentement populaire »

International Crisis Group (ICG) a récemment publié un rapport soulignant l'importance d'un dialogue politique inclusif au Mali. Ibrahim Maïga, Conseiller principal pour le Sahel à ICG, aborde les enjeux du souverainisme malien, son impact sur la jeunesse et les défis à surmonter pour rétablir une paix durable dans un contexte de mécontentement populaire et de tensions régionales.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Quels éléments expliquent le choix souverainiste des autorités maliennes après le double coup d'État ?

Deux raisons-clés motivent ce tournant souverainiste. D'abord, les autorités maliennes ont perçu cette posture comme un moyen de renforcer leur légitimité et de résister aux pressions extérieures après un second coup d'État en neuf mois. Ensuite, le souverainisme répond à un double mécontentement populaire : face à des élites politiques jugées corrompues et aux forces inter-

nationales incapables d'arrêter la dégradation sécuritaire depuis 2013, avec même une expansion des groupes jihadistes.

Comment le discours souverainiste est-il perçu par la jeunesse malienne ?

Depuis la fin des années 2010, les idées souverainistes ont gagné en popularité, notamment grâce à l'essor d'Internet et des réseaux sociaux. Le nombre de Maliens connectés à Internet a explosé, facilitant l'adhésion à ces idées, surtout parmi les jeunes. Cependant, la dégradation économique actuelle, avec l'inflation et le manque d'emplois, fragilise cette adhésion et suscite des frustrations croissantes.

Quelles sont les attentes pour le sommet de la CEDEAO, prévu le 15 décembre prochain, notamment en ce qui concerne le retrait du Mali et des autres pays de l'AES ?

Le retrait du Mali et des autres pays de l'AES de la CEDEAO représente un coup dur pour le projet d'intégration régionale. Les répercussions sécuritaires, politiques et économiques de cette décision sont difficiles à évaluer, mais elles sont indéniables. Bien que la possibilité d'un retour en arrière des États de l'AES semble peu probable, le facilitateur pourrait persuader ses homologues de la CEDEAO de leur accorder un délai supplémentaire. Ce report offrirait une chance de négocier une séparation en douceur, limitant ainsi l'impact de ce retrait sur les populations de la région.

La montée du souverainisme s'accompagne-t-elle de dérives ?

Le souverainisme s'est accompagné d'un rétrécissement de l'espace civique justifié par l'intérêt national. Certains dénoncent ce durcissement et le perçoivent comme une tentative des autorités de conserver le pouvoir. Pourtant, la popularité des autorités actuelles ne signifie pas un rejet des principes démocratiques par les Maliens, mais plutôt une désillusion face aux échecs des régimes précédents. ■

Le retour à l'ordre constitutionnel au Mali est un processus complexe, marqué par des avancées encore insuffisantes pour rassurer l'ensemble des acteurs.

À ses yeux, l'inclusion ne se limitera pas à rassembler plusieurs partis pour dresser un état des lieux. Il souligne la nécessité d'impliquer les acteurs dans l'élaboration de textes importants, tels que la Loi électorale. Il déplore fortement le manque de transparence autour des projets de lois, qui sont le plus souvent inconnus des principaux concernés.

Libération des détenus politiques : un premier pas La récente libération de onze responsables politiques, le

d'autres détenus d'opinion. Sur le même sujet, Hamidou Doumbia n'a pas manqué de citer les cas de Rose Doumbia, Clément Dembélé, Ras Bath, Étienne Fakaba Sissoko, etc., appelant à leur libération pour garantir une sérénité pour la suite de la Transition. Partageant le même avis, Amadou Koïta, Président du Parti Socialiste Yeleen Kura, affirme aussi « qu'il est temps, pour le bien du Mali, d'organiser le retour à l'ordre constitutionnel ». Ce consensus politique souligne que la libération



Choisissez notre service de stockage virtuel privé (VPS) pour une performance optimale et une flexibilité accrue.



20 28 00 00

Consulter notre nouveau site web
www.afribone.com



BURKINA FASO - MALI : UNE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE RENFORCÉE

Le Burkina Faso et le Mali sont engagés depuis quelques années à renforcer leurs relations économiques et commerciales. Ces deux pays membres de l'Alliance des États du Sahel, aux économies interconnectées, cherchent ainsi des solutions pour dynamiser leurs échanges et améliorer la résilience de leurs économies.

FATOUmata MAGUIRAGA

Le Burkina Faso et le Mali partagent plusieurs caractéristiques économiques: leur forte dépendance aux matières premières, comme l'or et le coton, ainsi que leur vulnérabilité aux fluctuations des marchés internationaux. Des complémentarités notables existent. En effet, le Mali, principal exportateur de bétail de la région, a exporté pour 47,4 milliards de francs CFA en 2022, dont une part significative vers le Burkina Faso qui, de son côté, a intensifié ses exportations d'or vers le Mali, notamment pour contourner certaines restrictions internationales.

En 2022, l'Afrique est devenue la deuxième destination des exportations burkinabè, le Mali étant le principal partenaire, illustrant ainsi l'importance de ce partenariat dans les échanges intra-africains. Néanmoins, les deux pays font face à des déficits de balance des paiements, indiquant leur dépendance vis-à-vis des importations. Toujours en 2022, le Burkina Faso a enregistré un déficit de 666,7 milliards de francs CFA, tandis que celui du Mali était de 459,1 milliards. Une situation qui démontre la nécessité d'augmenter la va-



Les journées économiques du Burkina Faso au Mali se sont tenues à Bamako du 2 au 4 décembre 2024

leur ajoutée des exportations par la transformation locale.

Vers une plus grande consolidation des acquis Pour surmonter ces défis, le Burkina Faso et le Mali ont multiplié les initiatives bilatérales. La première édition des Journées économiques du Burkina Faso au Mali, tenue à Bamako du 2 au 4 décembre 2024, en est une illustration significative. Organisé par l'ambassade du Burkina Faso, cet événement a rassemblé 200 participants, facilitant le partage d'expériences et la création de partenariats.

Les discussions ont porté sur des secteurs clés comme l'agro-industrie, les mines, l'énergie et les infrastructures. Les participants ont souligné

l'importance de maîtriser les ressources naturelles pour soutenir le développement et promouvoir la production locale afin de réduire les importations.

En multipliant les initiatives et en favorisant des partenariats public-privé, le Burkina Faso et le Mali posent les bases d'une coopération économique durable. Ces efforts s'inscrivent dans un contexte régional où l'Alliance des États du Sahel ambitionne de faire de la région un pôle économique compétitif. Les Journées économiques de Bamako représentent le début d'une nouvelle ère dans les relations économiques entre ces pays, avec l'espoir de construire un avenir prospère pour leurs populations. ■

EN BREF

RIZ : AUGMENTATION DU COÛT DU FRET VERS L'AFRIQUE DE L'OUEST

Les tarifs du fret maritime pour l'acheminement du riz indien vers l'Afrique de l'Ouest connaissent une augmentation importante depuis un mois. Cette zone, qui est le premier importateur de riz sur le continent, a pour principal fournisseur l'Inde. Cette hausse pourrait donc avoir un impact sur les coûts dans cette région. Les tarifs du fret par conteneurs de la côte indienne vers des marchés d'Afrique de l'Ouest, comme Cotonou, ont augmenté de 22%, selon S&P Global Commodities. Cette hausse des tarifs du fret découle d'une forte augmentation de la quantité de riz transportée depuis mi-novembre. Cette période correspond à un pic de consommation jusqu'à la période des fêtes de fin d'année, ce qui explique les demandes d'expédition pour constituer des stocks. Les tarifs de fret d'un conteneur équivalent 20 pieds (EVP) du port indien de Vizag vers l'Afrique de l'Ouest sont passés de 1 900 dollars en octobre à 2 400 dollars en décembre. Selon les observateurs, cette hausse devrait se poursuivre en 2025. Pour y remédier, les exportateurs envisagent de recourir au transport en vrac. Pour le moment, les prix ne semblent pas affectés en raison de la forte offre due à la période des récoltes. Cette situation pourrait néanmoins poser des défis aux consommateurs si les coûts de fret continuent d'augmenter à long terme. ■ F.M

clairs et favoriser des partenariats public-privé. L'implication des communautés locales est également essentielle pour garantir la durabilité des projets. En alliant action climatique et développement durable, le Mali, confronté à ces défis majeurs, pourrait jouer un rôle central dans la revitalisation de cette initiative. ■ M.D

Grande Muraille Verte Le Mali prend la présidence

Le Mali succède au Tchad à la présidence de l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), une initiative lancée en 2007 par l'Union africaine pour lutter contre la désertification. Ce projet vise à créer une ceinture verte de 7 800 kilomètres à travers onze pays, du Sénégal à Djibouti, avec pour objectif de restaurer 100 millions

d'hectares de terres dégradées et de générer 10 millions d'emplois verts d'ici 2030. Cependant, le projet fait face à un retard important, principalement en raison d'un financement public insuffisant. Un rapport du Forum économique mondial et de Tree Aid publié récemment estime que la restauration des terres dans le Sahel pourrait générer jusqu'à

28 milliards de dollars grâce au marché volontaire du carbone. La demande pour les crédits carbone, qui représentent une tonne de CO2 évitée, est en augmentation, avec des prévisions de prix atteignant 146 dollars par tonne d'ici 2030. Pour que la Grande Muraille Verte réussisse, les gouvernements sahéliens doivent établir des cadres réglementaires

15 000 FCFA CASH!

CHAQUE JOUR!

TMI JACKPOT
JOUEZ & GAGNEZ!

TENTE TA CHANCE

Participe dès maintenant en composant le

#463#

Orange Money

TIRAGE DU LUNDI AU SAMEDI
19H00

TMI
La télé qui vous allume!

ESPACE D'INTERPELLATION DÉMOCRATIQUE : UNE SOIF DE JUSTICE RENOUVELÉE

L'Espace d'interpellation démocratique (EID) a tenu sa 28^{ème} session le 10 décembre 2024. Cette initiative, qui permet aux citoyens de poser des questions et d'interpeller les autorités sur divers sujets, a reçu un total de 554 dossiers soumis au Médiateur de la République et à ses services régionaux. Bien que ce chiffre soit en baisse par rapport au record de 599 dossiers l'année dernière, l'EID est un recours essentiel pour les citoyens, soulignant les dysfonctionnements et les insuffisances de l'administration face à leurs attentes.

FATOUMATA MAGUIRAGA



28^{ème} session de l'EID à Bamako le 10 décembre 2024.

L'EID a été créé en 1994, sous l'égide de Cheick-Detteba Kamissoko, alors ministre de la Justice Garde des Sceaux. Il occupe le poste de Président du jury émérite d'honneur cette année, ce qui témoigne de la continuité et de l'importance de cette institution. La 28^{ème} session ne déroge pas à la tradition, mettant en relation directe citoyens interpellateurs et autorités interpellées. Ce format favorise un dialogue franc et ouvert sur des problématiques récurrentes qui touchent directement la vie des Maliens. Les litiges fonciers continuent de dominer les débats. L'exécution des décisions de justice, les revendications salariales, les lenteurs administratives et les violations des droits humains figurent aussi parmi les principales préoccupations. 27 dossiers ont été entendus lors de cette session, tandis que 430 autres seront examinés pour un suivi approfondi. Par ailleurs, 90 dossiers n'ont pas été retenus car ils ne répondaient pas aux critères requis. Concernant l'édition précédente, le Médiateur de

la République a exprimé sa satisfaction quant à un taux de réponse d'environ 97%. Toutefois, il a souligné que le suivi des recommandations formulées aux autorités doit être amélioré, avec un taux de mise en œuvre s'élevant à seulement 45%. Cela a conduit le Médiateur à appeler les autorités à « réserver une suite aux recommandations en attente », soulignant ainsi l'importance de la mise en œuvre effective des décisions prises.

Pour faire face à la forte demande en termes de litiges fonciers, le Médiateur préconise une large campagne de sensibilisation pour une meilleure appropriation de la nouvelle loi foncière.

Épineuse question foncière
Les litiges fonciers demeurent une question épineuse. Ils représentent une part significative des dossiers traités lors des sessions de l'EID. En ce qui concerne les interpellations, il est notable que 77% des dossiers sont portés par des hommes, tandis que 12% proviennent de femmes et

11% de personnes morales. Cette répartition soulève des questions sur la représentation des femmes et des groupes non gouvernementaux. Le Médiateur préconise une campagne de sensibilisation extensive pour favoriser une meilleure appropriation de la nouvelle Loi foncière. L'accélération de l'informatisation du cadastre est également essentielle pour sécuriser les droits fonciers et protéger les détenteurs de titres de propriété. Parmi les nombreux défis, les attributions multiples des mêmes biens à plusieurs « propriétaires », un problème qui nécessite des solutions rapides et efficaces. Les réformes en cours, notamment l'adoption des nouveaux Codes pénal et de procédure pénale, représentent des avancées significatives. Les nouvelles dispositions concernant l'instauration du « Collège des libertés », du juge d'application des peines et la criminalisation de certaines pratiques contraires à nos mœurs suscitent de l'espoir pour le Médiateur et les citoyens concernés.

Ce dialogue direct, selon les initiateurs de l'EID, est un exercice démocratique fondamental visant à restaurer la confiance entre l'État et les citoyens. Il représente une plateforme où les préoccupations peuvent être exprimées librement et où des solutions concrètes peuvent être discutées et mises en œuvre. ■

EN BREF

CAFÉ DES DROITS DE L'HOMME : POUR UNE JUSTICE PLUS PROCHE DES CITOYENS



Le ministère de la Justice, Garde des Sceaux, à travers la direction nationale des droits de l'Homme et en partenariat avec le projet USAID Sariya Bato, a lancé ce 11 décembre 2024, « le Café des Droits de l'Homme ». L'initiative portée par les autorités vise à promouvoir les droits de l'Homme et à favoriser un dialogue inclusif. Le Café des Droits de l'Homme est un cadre d'échange où citoyens, experts et décideurs, discuteront des questions clés relatives aux droits de l'Homme dans le contexte malien. Cet espace de dialogue entend renforcer la compréhension des droits de l'Homme ainsi que leur mise en œuvre, tout en centrant la justice sur les personnes, conformément aux objectifs du ministère et du projet Sariya Bato. Destiné à contribuer à la modernisation de la justice, le projet Sariya Bato s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du système judiciaire malien. Il vise à renforcer les institutions judiciaires en les rendant plus transparentes et plus accessibles aux citoyens. L'ultime objectif du projet est de restaurer la confiance des acteurs dans la justice. Le projet s'articule autour de quatre axes : le renforcement des institutions judiciaires, l'amélioration de l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la protection des droits humains. Ce projet, qui s'étend de 2024 à 2029, ambitionne d'atteindre une justice qui soit à la fois juste et équitable. ■

CHUTE DU RÉGIME SYRIEN : QUELLES RETOMBÉES POUR L'AFRIQUE ET LE SAHEL ?

La récente chute du régime de Bachar al-Assad en Syrie, suivie de la prise de pouvoir par la coalition qualifiée « d'islamiste » Hay'at Tahrir al-Sham (HTS), soulève de vives inquiétudes pour la sécurité internationale, en particulier en Afrique et dans la région sahéenne. Ce bouleversement a des répercussions majeures sur les dynamiques en cours dans la région, l'activité terroriste et les opérations militaires russes.

MASSIRÉ DIOP



La Coalition HTS a pris le pouvoir en Syrie le 8 décembre 2024.

Le HTS, constitué majoritairement de transfuges d'Al-Qaïda et de l'État islamique (EI), pourrait redéployer ses combattants vers d'autres fronts, notamment en Afrique. En 2015, la défaite de l'EI avait déjà provoqué un afflux d'éléments terroristes vers le Sahel, renforçant les rangs de l'État islamique au Grand Sahara (EIGS). Si le HTS adopte une stratégie similaire, cela pourrait entraîner un nouvel afflux de combattants aguerris dans la zone, aggravant une situation sécuritaire déjà fragile. La chute du régime syrien a également

des implications pour la Russie, principal allié de Bachar al-Assad. Moscou, disposant de bases stratégiques en Syrie, pourrait être contraint de repenser ses opérations militaires en Afrique. Le contrôle du HTS sur ces bases met donc en péril l'engagement russe dans des pays africains, particulièrement au Sahel. Un autre point d'inquiétude concerne les armes abandonnées par les militaires syriens. Il existe un risque réel que ces armes sophistiquées tombent entre les mains de groupes malveillants qui pourraient les utili-

ser pour alimenter la violence dans des régions déjà instables. Ce scénario rappelle la situation en Libye après la chute de Kadhafi, quand un stock d'armements a été détourné par divers groupes armés, exacerbant l'insécurité dans toute la région. Par ailleurs, les groupes terroristes opérant au Sahel pourraient s'inspirer des tactiques du HTS pour intensifier leurs offensives. Cette dynamique pourrait entraîner une augmentation des attaques contre les forces armées locales et les civils, aggravant ainsi l'insécurité. Enfin, la rivalité russo-turque, très présente en Syrie, pourrait également se déplacer vers l'Afrique, ajoutant une couche supplémentaire de complexité. Alors que les relations entre la Russie et ses partenaires africains semblent au beau fixe, cette rivalité pourrait influencer les alliances et les interventions militaires sur le continent.

La chute du régime syrien et la montée en puissance du HTS représentent une nouvelle donne géopolitique, avec des conséquences potentielles pour l'Afrique et le Sahel. Pour y faire face, les acteurs africains doivent tirer la leçon que la sécurité ne peut être sous-traitée. Ils doivent également renforcer leur résilience et consolider leurs partenariats régionaux et internationaux afin de prévenir une aggravation de l'insécurité. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

CORÉE DU SUD : LE PRÉSIDENT SUR LA SELLETTE

Les autorités sud-coréennes ont émis de nouvelles interdictions de quitter le territoire à l'encontre de deux responsables de la police, en plus de celle visant le Président, émise le 9 décembre. Le Président Yoon Suk-yeol, les ex-ministres de la Défense et de l'Intérieur, le Commandant de la loi martiale éphémère ainsi que le chef du contre-espionnage sont désormais contraints de rester sur le territoire. Le pays est plongé dans une crise politique depuis les événements des 3 et 4 décembre, suite au coup de force du Président pour faire adopter une loi d'exception qui a été retirée sous la pression populaire quelques heures après son adoption. Le Président Yoon, accusé de rébellion, est le premier Président coréen en exercice à être frappé par une interdiction de quitter le territoire. Le parti au pouvoir, qui a sauvé de justesse le Président d'une motion de censure, a affirmé qu'il dévoilera une feuille de route pour sa démission, en raison du risque de faire face à une nouvelle motion de censure le 14 décembre prochain. ■

Maroc Lancement des premiers tests de dépistage de la variole du singe en Afrique

Le Maroc vient de produire les premiers tests de dépistage du Mpox en Afrique. Alors que les autorités sanitaires mondiales s'activent pour endiguer l'épidémie, ces tests pourraient permettre de répondre aux pénuries de tests à un coût abordable. C'est la startup marocaine de biotechnologie Moldiag qui vient de développer ce premier kit de dépistage du Mpox en Afrique. Depuis le début de l'année, les centres africains de contrôle et de prévention des maladies ont enregistré 59 000 cas de variole du singe et 1 164 décès dans 20 pays. La majorité des cas ont été recensés dans les pays d'Afrique de l'Est, à savoir le Burundi, l'Ouganda et la République Démocratique du Congo.

C'est en novembre que le fabricant marocain a reçu l'autorisation de distribuer ses tests auprès des centres africains de contrôle des maladies. « Pour l'instant, nous commençons à avoir des commandes de certains pays comme la République Démocratique du Congo, le Burundi et l'Ouganda. Nous attendons d'autres commandes du Nigéria, du Sénégal et d'autres pays, car nous collaborons également avec les Instituts Pasteur du Sénégal et d'autres pays comme la Côte d'Ivoire », a déclaré le fondateur de Moldiag. Les 50 000 tests livrés pour tous ces pays ne sont qu'un début, assure le fabricant, qui espère que les commandes vont augmenter. Les tests sont vendus 5 dollars l'unité au Sénégal et au Nigéria. ■

CHAN 2024 : LES AIGLES LOCAUX VISENT LA QUALIFICATION

Exempté du premier tour des éliminatoires du CHAN 2024, le Mali a rendez-vous avec la Mauritanie pour le compte du 2ème et dernier tour. Cette double confrontation s'avère décisive, avec à la clé un billet qualificatif pour le prochain Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), qui se tiendra du 1er au 28 février 2025 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

MOHAMED KENOVI



Le Mali défie la Mauritanie pour une place en phase finale du CHAN 2024.

Les Aigles locaux se rendront d'abord à Nouakchott pour le match aller, prévu le 22 décembre 2024, avant de recevoir les Mourabitounes locaux le 26 décembre au Stade du 26 mars de Bamako pour la manche retour. Pour ce duel crucial, le sélectionneur national Baye Ba a convoqué 30 joueurs. Ces derniers sont entrés à l'internat à

Kabala le 9 décembre pour une mise au vert de 10 jours. Cette dernière étape des préparatifs avait déjà débuté quelques semaines auparavant avec des matchs amicaux contre des clubs de première division. Les Aigles locaux s'envoleront pour la capitale mauritanienne le 19 décembre prochain.

Objectif qualification Après 2011, 2014, 2016, 2020 et 2022, les Aigles locaux souhaitent décrocher une 6ème qualification au CHAN, tournoi réservé exclusivement aux joueurs locaux évoluant dans les championnats de leurs pays. « Nous ne ménagerons aucun effort pour atteindre notre objectif, qui est de nous qualifier pour la phase finale du tournoi », confie le sélectionneur national Baye Ba, qui reconnaît toutefois la qualité de l'adversaire. « Ce seront deux grands matchs, à Nouakchott comme à Bamako. L'équipe mauritanienne est solide, avec des joueurs qui, pour la plupart, évoluent en équipe nationale senior », glisse le technicien.

Retrouvailles Ce sera la quatrième fois dans l'histoire que le Mali et la Mauritanie se rencontrent lors des qualifications du CHAN. La première remonte aux qualifications du CHAN en 2016. Lors du match aller disputé au Stade du 26 Mars, les Aigles locaux s'étaient imposés 2-1 avant d'aller décrocher quelques jours plus tard un match nul (1-1) en Mauritanie, assurant ainsi leur billet pour la phase finale. En 2018, les Mourabitounes locaux avaient pris leur revanche en s'imposant 1-0 à Bamako après un match nul 2-2 à domicile. Les deux équipes se sont à nouveau rencontrées lors des éliminatoires du CHAN en 2020. Après avoir tenu les Mourabitounes locaux en échec 0-0 lors du match aller à Nouakchott, les Aigles locaux avaient dominé le match retour à Bamako 2-0. ■

Ligue des Champions Mohamed Salah dans le top 10 des meilleurs buteurs

Mohamed Salah est inarrêtable. Pharaonique depuis le début de la saison, l'Égyptien a offert la victoire à Liverpool mardi sur le terrain de Gérone, en marquant un penalty lors de la 6ème journée de Ligue des champions. Grâce à cette réalisation, la star des Reds marque un peu plus l'histoire de la Ligue des champions. Salah compte désormais 50 buts dans cette compétition et intègre le prestigieux top 10 des meilleurs buteurs de l'histoire. Aucun joueur africain n'a fait mieux. L'ailier droit de 32 ans égale par la même occasion la légende de Liverpool Steven Gerrard, en ayant transformé le même nombre de penalties en Ligue des champions (6) sous les couleurs des Reds. Il détient également le record du plus grand nombre de buts marqués sur penalty par un joueur de Liverpool dans cette prestigieuse compétition. **M.K**



CARTONS DE LA SEMAINE

Vainqueur mardi à Gérone (0-1), Liverpool a enchaîné un sixième succès consécutif en Ligue des champions. Les Reds, déjà qualifiés pour les 8èmes de finale, confortent leur première place dans la compétition, à deux journées de la fin de la phase de poules.

L'association anglaise des arbitres professionnels a annoncé lundi qu'elle licencierait avec effet immédiat David Coote. L'arbitre, qui officiait en Premier League depuis 2018, avait été suspendu le mois dernier après la diffusion d'une vidéo le montrant en train d'insulter Liverpool et son ancien entraîneur, Jürgen Klopp.

MALI CARNAVAL : UN FESTIVAL POUR LE VIVRE ENSEMBLE

Du 20 au 28 décembre 2024, l'association Mali Carnaval organisera la première édition de la manifestation culturelle du même nom. C'est une initiative qui veut rassembler les communautés culturelles du Mali pour la paix et la cohésion nationale.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Mali Carnaval vise à fédérer les communautés culturelles pour la paix.

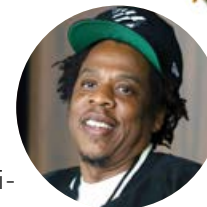
Le lancement de cette activité sera consacré à une parade mettant en avant les communautés culturelles du Mali, de la Place de l'Indépendance au Stade Mamadou Konaté, le tout en danse et musique dans le cadre de la paix et de la réconciliation », explique Ibrahima Coulibaly, membre de la Commission d'organisation de l'événement. Plus d'une trentaine de communautés participantes ont déjà été recensées. Elles vont bien au-delà des seules ethnies, car il s'agit de démontrer comment la diversité

et la beauté de la culture malienne peuvent constituer un levier pour la paix et le vivre ensemble. L'idée de cette première édition vient d'un constat simple : tout le monde reconnaît que le Mali est un pays de culture. Il faut dès lors s'interroger sur l'apport de celle-ci, compte tenu du contexte de crise que nous vivons. Son riche potentiel doit servir de réponse. C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de ce carnaval, centré sur les communautés culturelles qui vont se donner la main.

Ciment pour la paix L'objectif est de dire « aux Maliens que nous pouvons être Peulh, Bobo, Dogon, Sonhaï, Malinké et Soninké, mais que nous sommes les mêmes », ajoute M. Coulibaly. « C'est cette différence culturelle qui doit être notre force et le ciment de l'unité et de la paix ». La multiplicité des festivals doit servir à mettre la diversité culturelle au service de la réconciliation et ne pas « se limiter au chant et à la danse ». Elle doit magnifier la complémentarité entre les différentes composantes de la société au service de la paix. « Nos problèmes, nos divergences, peuvent avoir des solutions en interrogeant notre savoir-faire et en nous empêchant de nous diviser ». Le lancement de l'événement sera conjointement réalisé par le ministère de la Culture et celui de la Réconciliation et sera suivi de la parade. Durant les huit jours du festival, plusieurs activités sont prévues. Les jeunes talents animeront un concert avec des messages-clés sur la paix et la cohésion, ainsi qu'un spectacle de comédie. Une journée sera dédiée aux déplacés pour signifier que leur intégration est un facteur de paix. Une autre sera consacrée aux enfants pour les sensibiliser aux spécificités des différentes cultures en termes d'art culinaire et de tenues vestimentaires. Ce sera une véritable école. Une conférence-débat et un marathon figurent également au programme de la première édition de Mali Carnaval, qui se tiendra à Bamako. ■

INFO PEOPLE

JAY-Z ACCUSÉ DE VIOL



Le rappeur américain Jay-Z est accusé de viol dans une plainte rendue publique ce 9 décembre 2024. Il est suspecté d'avoir violé une mineure de 13 ans en compagnie de P Diddy. Les faits auraient eu lieu en 2000 lors d'une soirée organisée après les MTV Video Music Awards. P Diddy est accusé d'agressions sexuelles par au moins 120 personnes, qui ont porté plainte. Au même moment, l'artiste est apparu aux côtés de sa femme Beyoncé et de leur fille Blue Ivy pour l'avant-première du film Mufasa, dans lequel elles prêtent leurs voix aux personnages Nala et Kiara.

CHRISTOPHE RUGGIA : 2 ANS DE PRISON REQUIS



C'est une peine de cinq ans, dont deux fermes, qui a été requise contre Christophe Ruggia par le tribunal correctionnel de Paris, qui rendra son verdict le 3 février 2025. Le réalisateur est accusé d'agressions sexuelles par l'actrice Adèle Haenel, alors qu'elle était mineure. La Procureure a demandé que la partie ferme de la peine soit directement aménagée sous bracelet électronique, ce qui signifie que le condamné n'ira pas en prison. Elle a aussi demandé qu'il soit inscrit au fichier des auteurs d'infractions sexuelles, avec interdiction d'approcher la victime et l'obligation de l'indemniser.

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Développez l'**énergie solaire** pour
votre **domicile** ou en **entreprise**.

20 28 00 00

Consulter notre nouveau site web

www.afribone.com

